

Référence : marches exploratoires des 15/11/14 et 09/02/15

**Lieu :**

Côté pair du boulevard de Reuilly (au niveau du numéro 54 et de la station Vélib' 12037)

**Observation :**

Cette partie du boulevard apparaît comme un prolongement de la place Félix Eboué. La présence d'une boulangerie et d'une station Vélib incitent à faire de cette partie de la contre-allée un espace sans voiture



**Objectif :** Espace peu utile à l'automobile. Le rendre aux piétons et circulation douces.

**Principe d'aménagement proposé par le CQ :**

Reporter l'entrée de la contre-allée au niveau du 60 bd de Reuilly.

Isoler la partie de la contre-allée comprise entre l'entrée actuelle et le 60 bd de Reuilly, de la circulation automobile en disposant des plots sécables.

Remplacer les 4 emplacements de stationnement automobile par des parkings vélos et/ou des jardinières en pleine terre.

Modèle d'aménagement : rue des Rosiers (75004)

